

SAMEDI 09 FEVRIER 2019



En doublette formée

3 PARTIES DE PETANQUE ET 3 PARTIES DE COINCHEE

**Inscription à partir de 13H30 début des jeux à 14H15
Réservé aux membres du club à jour de leur cotisation
2019**

**4 EUROS par joueur et toutes les mises seront reversées
en lots. Pour un gain de temps les résultats seront
proclamés le lendemain par voie d'affichage au club et sur
notre blog (lots distribués par la suite)**

**Le jury sera composé de M. MARIE, L. LELIEVRE et B.
URVOY et se réserve le droit de modifier le règlement. Si
litige pendant les parties, entente amiable si possible
sinon le jury tranchera.**

**En cas de météo défavorable concours de coinche
uniquement.**

Particularités du concours :

L'équipe 2 par exemple rencontre l'équipe 4 à la pétanque mais aussi à la coinchée (le tirage au sort sera préalablement établies toujours pour un gain de temps).

La pétanque se jouera selon les règles de la pétanque sauf que chaque équipe aura la possibilité pour chaque partie de « coincher » une mène dont les points seront doublés (pas de sur-coinche) à condition de marquer sur la mène sinon pas de points en plus (ni en moins). La coinche ne sera valable que si elle est annoncée par tapotage du sol ou verbal par l'équipe avant le jet du but (le premier d'une mène).

La coinchée se jouera selon les règles de la coinchée sauf qu'à chaque fois que la couleur prise sera « carreau », les points seront doublés (pas de sur-coinche possible dans ce cas-là). Les parties se dérouleront sur 131 points et non sur 121. (Une équipe gagnante 131 à 44 aura un score final de 13/4. une équipe gagnante 131 à 55 aura un score final de 13/6, arrondi au >).

La coinchée aura alors la même valeur que la partie de pétanque. Compteront en premier les parties gagnées puis ensuite le goal avéage pour le classement. En cas d'ex aequo tirage au sort.

VENEZ NOMBREUX ET PASSEZ AVANT TOUT UNE JOURNEE CONVIVIALE